

Avis de consultation Projet QC-2018-01

Juin 2018

Conformément à la décision [D-2011-139](#) de la Régie de l'énergie du Québec, le Coordonnateur de la fiabilité du Québec (le « Coordonnateur ») sollicite les commentaires des entités visées et des intervenants sur des normes de fiabilité et d'autres documents en vue de leur dépôt à la Régie de l'énergie (la « Régie ») pour adoption ou approbation, selon la nature de chaque document.

Avis est donné

- Aux entités inscrites au Registre des entités visées ;
- À la *North American Electric Reliability Corporation* (NERC) ;
- Au *Northeast Power Coordinating Council, inc.* (NPCC) ;
- Aux coordonnateurs de la fiabilité du NPCC ;
- À la Régie de l'énergie du Québec (Régie).

Période de consultation : du 1^{er} juin au 11 juin 2018.

Tout commentaire doit être reçu au plus tard le 11 juin 2018 à 23 h 59.

Objectif de la consultation

La présente consultation publique a pour but d'assurer la cohérence entre le régime de fiabilité du Québec et ceux des territoires voisins. Le coordonnateur prévoit déposer à la Régie deux nouvelles versions de normes déjà en vigueur au Québec. Lorsque ces normes seront mises en vigueur, les deux versions antérieures seront retirées.

- **Nouvelles normes ou versions :**
 - CIP-002-5.1a -- Cybersécurité — Catégorisation des systèmes électroniques BES
 - CIP-003-7 -- Cybersécurité – Mécanismes de gestion de la sécurité
- **Normes à retirer :**
 - CIP-002-5.1
 - CIP-003-6

Le Coordonnateur sollicite vos commentaires portant sur la pertinence et impact des normes de fiabilité et annexes Québec proposées. À cet effet, veuillez utiliser le formulaire disponible en ligne sur le site Web du coordonnateur de la fiabilité, à la page Consultation (<http://www.hydroquebec.com/transenergie/fiabilite/consultation.html>), en prenant soin d'indiquer clairement sur quel document (et sur quelle section de celui-ci) portent vos commentaires. Vous pouvez également transmettre vos questions et commentaires directement à l'adresse suivante : fiabilite@hydro.qc.ca.

Documents à l'appui de la consultation

- Deux normes, y compris leurs annexes Québec;
- Un document d'information pour chaque norme avec une évaluation préliminaire de la pertinence et de l'impact des normes proposées;
- Les modifications au Glossaire des termes et des acronymes relatifs aux normes de fiabilité.